COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE L'OMS ISTRES

Du Mardi 25 Mars 2025

PRESENTS
Mesdames : MJ. BOUDAILLE – M. DUQUENNOY – C. FINO – C. FLORES
E. LAGUERRE – J. MEURIOT.
Messieurs : D. BONNANS – J. DELANNOY – G. FINO – A. GEBLEUX – G. LAGUERRE – JM. MANENQ – V. MOLLA – T. NOGUELLOU – A. MIALLET – P. TRICHET – B. ROUMEGOUX – D. TROTOUX – A. VENEL.

ABSENTS REPRESENTES :
Mesdames :
Messieurs :

ABSENTS EXCUSES :
Mesdames : A. DANTI – G. GOUIN – P. SANTINI
Messieurs : R. BONNET – C. CAMBOURIS – A. CLAIREFOND – K. KEHIHA – A. MIME – S. RENAUT – J. SARCIAT – E. FERRUCCI – B. VALLOT – A. VIAL.

Avant le CD, M. A. Gébleux informe que M. J. Delannoy aura du retard, M. le Président propose de décaler le sujet « demande d'adhésion d'Istres Performance Sport Athlétisme » jusqu'à son arrivée.

M. le Président rappelle de l'ordre du jour.

1. **Approbation du CD du 06/02/25 :**
   Résultat du vote : validé à l'unanimité

2. **Retour sur les Assemblées Générales des clubs :**
   AG des Rameurs de l'Olivier : Mme MJ. Boudaille lit un compte-rendu.
   AG du CN Entressen : M. V. Molla a noté en particulier qu'il a été demandé une amélioration de l'appontage des bateaux, actuellement dangereux.
   AG de l'ACIR : MM G. Laguerre et V. Molla ont remarqué que le jeune Président (Élu depuis 2 ans) envisage de créer une section U16, à l'essai. A la demande de certains bénévoles, il va étudier la possibilité d'ouvrir une buvette lors de certains matches.

3. **Statuts :**
   M. V. Molla présente les modifications faites lors de la Commission Réflexion. Celles-ci soulèvent des commentaires sur la phrase du chapitre 17 concernant les demandes de clubs d'adhérer à l'OMS.
   En cas de refus de la demande d'adhésion par le Comité Directeur, nos statuts prévoient que

la demande pourra être présentée de nouveau mais cette fois-ci au vote de l'AG de l'OMS. Après discussion sur cette possibilité de recours éventuel, il a été décidé de mettre au vote le maintien ou la suppression de ce recours.

Résultats du vote :
Pour la suppression : 5 voix
Contre la suppression : 4 voix
Abstentions : 5 voix
La phrase est donc supprimée du projet de Statuts.
Le projet global de modification des statuts de l'OMS d'Istres est voté à l'unanimité.

4. **Demande d'adhésion à l'OMS :**

La demande d'adhésion du club « Istres Performance Sport Athlétisme » est à l'ordre du jour pour la 3ème fois.
M. J. Delannoy nous informe que M. le Maire ne souhaite pas revenir sur l'accord entre ce club et la municipalité qui leur a accordé des créneaux sur la piste du CEC.
M. JM. Manenq souhaite prendre la parole une nouvelle fois en indiquant à nouveau que ce club est en entente avec « OM Athlétisme » tout en ayant son siège à Istres comme indiqué dans sa demande. Pour information les adhérents de ce club ont des tenues floquées avec le logo de « l'OM » et de la « Bonne Mère ». Istres est également indiqué sur le devant et le dos du maillot. Le mot « Performance » et la reprise de « Istres et de Sport » pose un problème majeur au club historique.
Après discussion, le CD décide de passer au vote pour ou contre l'adhésion de ce club à l'OMS. Le vote s'effectue à bulletins secrets.
Résultats du vote :
Pour l'adhésion : 7 votes
Contre l'adhésion : 7 votes
Abstention : 2 votes
À la suite de ce résultat, il est demandé au Président de départager le vote.
M. le Président a déclaré que, administrativement, rien ne s'opposait à l'admission de ce club, et vote pour l'adhésion du club à l'OMS.
Toutefois, M. A. Venel fait savoir qu'il n'est pas d'accord avec le résultat du vote et insiste pour que ce fait soit signalé sur le présent compte-rendu.

5. **Organisation de la journée « Handi'Move Day du 02/05/25 au complexe sportif Le Podium :**

M. A. Gébleux informe le CD qu'il y aura plus de 20 stands : 17 clubs différents seront présents avec 1 ou plusieurs ateliers. 1 stand ville de la direction du handicap, de la direction des sports et de la MRS. 1 stand des centres sociaux. 1 stand de l'association Artdicap, 1 stand de l'USEP, 1 stand du comité Régional Handisport.

Le public attendu, valide et non valide, sera présent à titre individuel mais également à travers des groupes. Les enfants des Centres aérés de la ville, les adhérents des centres sociaux, les bénéficiaires jeunes et adultes des structures médico-sociales de type La Chrysalide.

L'installation est prévue à partir du mardi 1er avril à 9h.

Mercredi ouverture des installations à 7h45 avec accueil café pour les organisateurs.

Un mail de modalités sera envoyé à tous les organisateurs.

6. **Questions diverses :**

- Demandes de subventions municipales des clubs :

  Les propositions de la Commission Finances ont été transmises à M. le Maire par M. le Président lors de son rendez-vous.

- Voyage à Radolfzell :

  Le Comité de Jumelage nous a sollicité pour expliquer notre fonctionnement à nos homologues Allemands. M.et Mme Laguerre ont présenté l'ensemble des actions réalisées pendant l'année. En parallèle, Mme C. Gambi en a fait de même pour la partie ville d'Istres. L'ensemble des présentations a été très apprécié et une participation active de l'OMS d'Istres au sein du Jumelage devrait voir le jour sous l'égide de me Gambi.

- Entrevue avec M. Le Maire en présence de M.J.Delannoy
  - Sport Santé :

    La Ville a obtenu 14k€ de la DRAJES PACA pour le fonctionnement de la Maison Sport Santé au sein de laquelle l'OMS est partenaire associé. M. le Maire nous attribuera une subvention correspondant à 50% de cette somme soit 7k€ pour nous aider à réaliser les missions attendues.

  - Subventions Métropole :

    L'OMS a déposé 3 demandes de subventions dans le cadre d'un appel à projet :
    - Demande 4k€ pour « Faites du Sport »

- Demande de 6k€ pour 2 étapes de Istres Mobile Sport avec les Centres Sociaux
- Demande de 6k€ pour le « Défis Sportifs » (confrontations sportives d'été pour les ados du CSQS et de la Farandole).

Pour pouvoir bénéficier de ces subventions, nous avons sollicité le soutien de M. le Maire. Il a confirmé son soutien officiel.

- Remplacement de Mme N. Grimaldi : la mise à disposition au sein de l'OMS est terminée. Un appel à candidature va être diffusé auprès des personnels municipaux.

- Travaux restant à réaliser :

Installation d'une sonnette à l'entrée pour éviter de laisser la porte d'entrée ouverte : accord de M. le Maire.

- Courrier de Mme N. Joulia :

À la suite de mon oubli de faire intervenir Mme N. Joulia lors des Vœux de l'OMS, j'ai reçu un courrier de sa part m'informant de son déplaisir à mon sujet et émettant des manquements dans ma fonction de Président.

Ne voulant pas nuire à l'OMS et risquer un problème au niveau des subventions du Département, j'ai décidé de ne pas me représenter à la Présidence de l'OMS d'Istres après la prochaine Assemblée Générale.

7. **Informations :**

M. JM. Manenq annonce qu'une jeune fille du Judo s'est classée 3ème lors des championnats. C'est la première médaille nationale du club. Elle fera l'objet d'une célébration spéciale.

Quelques dates à retenir :

- Prochain CD : 06 mai
- Assemblée Générale de l'OMS : 16 mai
- Faites du Sport : 12 ;13 ;14 septembre 2025

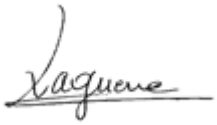
Fin de la réunion : 20h00

INFO DE DERNIERE MINUTE :

Après vérification de M. A. Venel, il s'avère que dans le cas d'un vote à bulletins secrets, il ne peut y avoir de départage de vote par la voix du Président.

De plus, d'après nos statuts, il est nécessaire d'avoir une majorité absolue (50% des voix +1) pour valider un vote au Comité Directeur.

Les différents votes du CD n'ayant pas rempli ces conditions, ils sont annulés et devront être à nouveau présentés lors du CD du 06/05/2025.

E. LAGUERRE	**V. MOLLA**	**G. LAGUERRE**
		
Secrétaire adjointe	Secrétaire	Président

PJ :

1. Courriers à M. Le Maire :
   Remplacement de Mme Nadine Grimaldi
   Travaux sécurisation entrée bâtiment C.Ecoffet
2. Lettre de Mme Nicole Joulia à M. le Président Gérard Laguerre
3. Réponse de M. le Président Gérard Laguerre à Mme Nicole Joulia